

Publié le 21 août 2012

Trophées des Epl : Huit entreprises en finale

Huit Entreprises publiques locales ont été nominées le 3 juillet pour les Trophées des Epl par un comité de présélection. Le jury rendra son verdict fin octobre, avant de dévoiler le palmarès lors de l'édition 2012 du Congrès des Epl, les 7 et 8 novembre à Montpellier.



Le choix de huit Entreprises publiques locales, le 3 juillet, dans le cadre de la première étape de sélection des Trophées des Epl, a été particulièrement délicat, face à des dossiers de qualité. Les projets ont mis en avant toute la richesse et la diversité du travail de plus de 1 100 Sem, Spl ou Spla de l'hexagone, dans des domaines aussi variés que l'aménagement, le tourisme, l'immobilier, le développement économique, les transports, l'énergie, les déchets, l'eau ou encore les services à la personne.

Le comité de présélection présidé par Nicolas Lefebvre, président de la Commission communication de la Fédération des Epl et directeur général de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel, a mis l'innovation et le développement durable au centre de ses critères d'évaluation. Deux paramètres dans lesquels les Entreprises publiques locales se sont distinguées au cours de la dernière décennie. Le dernier Palmarès national EcoQuartier 2011 avait, par exemple, mis à l'honneur 14 Epl sur les 24 projets récompensés, démontrant leur rôle moteur.

Remise des prix en novembre

Prochain rendez-vous : le 25 octobre prochain à Paris. Elus et directeurs de ces huit Entreprises publiques locales défendront alors leur dossier devant un jury présidé par Guy Geoffroy, président des Ecomaires et député-maire de Combs-la-Ville (77), au siège de la Fédération des Epl, à Paris,

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



dans trois catégories. Ils devront démontrer la pertinence de leur projet pour le développement de leur territoire, et la performance économique, sociale et environnementale de leur entreprise au service des collectivités territoriales.

Le comité de présélection a retenu, pour la catégorie « développement des territoires », Somimon-Mercadis (un approvisionnement local pour les Restos du Cœur de l'Hérault), la Maison du Fromage (une maison du fromage pour promouvoir la Vallée de Munster et ses produits), la Sagem (un golf haute qualité pour tous à La Garde). La Semise (les locataires d'une résidence de Vitry-sur-Seine collaborent pour réduire les charges locatives et mieux vivre ensemble), la Semavo (un centre commercial pour un centre de vie à Garges-lès-Gonesse) et la SIDR (un centre-ville conciliant développement durable logement social et mixité au Port) ont été retenues dans la catégorie « habitat et développement urbain ». Enfin GEG (énergie solidaire à Grenoble), et la Saemes (parkings parisiens éco-responsables) ont été sélectionnées dans le cadre des « services au public ».

Le jury délibèrera à la suite des auditions. Son choix sera pondéré par la participation en ligne du public, qui peut voter sur internet depuis le 3 juillet. Les Trophées seront remis le 8 novembre à Montpellier, dans le cadre du prochain <u>Congrès des Epl</u>.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2